



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

29 novembre 2019

Bilan de la consultation publique sur les modifications apportées au règlement général de l'AMF à l'occasion de l'entrée en application du règlement (UE) n° 2017/1129 dit "Prospectus"

Ce document présente une synthèse des réponses reçues par l'AMF dans le cadre de sa consultation publique sur des évolutions proposées du règlement général de l'AMF à l'occasion de l'entrée en application du règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus ». Il présente en marques de modifications apparentes les modifications apportées au règlement général de l'AMF par l'arrêté d'homologation en date du 7 novembre 2019. Les modifications sont expliquées en tenant compte des réponses à la consultation publique.

 Télécharger le contenu

Mots clés

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

L'AMF consulte sur
l'intégration des
exigences liées à la
durabilité dans son
règlement général



CONSULTATION DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

Consultation publique
sur les modifications
du règlement général
concernant la
durabilité



SUPPORT ÉVÈNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de
formation des RCCI et
des RCSI : vidéos des
interventions de la
matinée



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02